

[France Nucléaire: EDF obtient un nouveau délai pour Fessenheim](#)



La fermeture de la centrale de Fessenheim a été reportée jusqu'à l'ouverture de l'EPR de Flamanville, début de 2019. Ainsi, c'est le nouveau président français qui prendra la décision de la fermeture, ou pas, de la plus vieille centrale française.

Le conseil d'administration d'EDF a voté un arrêt, mais sous conditions. Le vote a été serré car les six administrateurs des salariés ont voté contre cette délibération et les six administrateurs indépendants, dont le PDG du groupe Jean-Bernard Lévy, qui a une voix prépondérante en cas d'égalité, ont voté pour. Les six administrateurs représentant l'Etat n'ont pas pris part au vote, en raison d'un conflit d'intérêts, puisque l'Etat est actionnaire à plus de 83 % de l'électricien.

En France, sortir du nucléaire coûterait cher, y rester aussi

Pour fermer cette centrale, l'Etat Français avait mis sur la table 446 millions d'euros pour convaincre le conseil d'administration alors que l'Etat français possède 85% d'EDF. Officiellement chiffrée à 37,5 milliards d'euros par le truchement d'opérations comptables, la dette d'EDF atteindrait les 74 milliards d'euros.

Ce choix va mettre encore plus de pression sur la réalisation de l'EPR de Flamanville dont la cuve du réacteur n'a pas encore reçu l'accord de la Sécurité Nucléaire Française. En effet, l'acier de la cuve de l'EPR de Flamanville présentait des anomalies de composition qui seraient des « falsifications » à l'usine de fabrication du Creusot Forge. La décision pourrait mettre définitivement à genou la filière nucléaire française et l'on voit mal l'autorité de sécurité prendre cette décision.

L'Allemagne y détient une participation de 17,5% (Energie Bade-Wurtemberg, contrôlé par l'État régional) et les Suisses Alpiq, Axpo et BKW de 15% dans la centrale de Fessenheim.